

Choisir entre la Loi et « l'intranquillité »

« LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM »

Laurence FLACHON

**Pasteur de l'Église protestante de
Bruxelles-Musée (Chapelle royale).**



**Le titre du poème
de Paul Eluard
pourrait servir de fil
rouge aux propos
de l'apôtre Paul
dans les chapitres 4
et 5 de l'épître aux
Galates.**

Dans cette lettre, l'apôtre rappelle que la venue du Christ scinde l'histoire en deux. Auparavant, la Loi avait un rôle de protection pour le peuple d'Israël, elle régula la vie sans toutefois jamais la donner. Le Christ inaugure une nouvelle ère : nous sommes désormais appelés à vivre selon l'Esprit, libérés en vue de l'amour et du service.

CHOISIR LA LIBERTÉ DONNÉE

L'apôtre Paul lutte contre des prédicateurs, sans doute judéo-chrétiens, qui sont parvenus à convaincre les chrétiens des églises de Galatie qu'ils doivent se faire circoncire. Pour être assurés de leur appartenance au peuple de Dieu, et pour avoir la certitude d'être sauvés, il leur faut passer par cet acte et observer la loi juive et ses commandements. La liberté c'est bien joli, mais la sécurité n'est-ce pas mieux encore ?

On pourrait suivre le Christ et suivre également quelques rites et lois religieuses juives. Un joyeux mélange qui ne ferait pas de tort et pourrait même servir à se concilier un peu plus ce Dieu mystérieux... Mais la position de Paul est très claire : il faut choisir. Le saut de la confiance ou chercher à observer l'intégralité des commandements. Recevoir en Christ ou chercher à conquérir par la Loi. Deux attitudes fondamentalement différentes. Incompatibles. On ne peut servir deux maîtres, dit-on ailleurs dans l'Évangile.

Il est question d'un certain type de rapport à Dieu, aux autres et à soi-même. Ne sommes-nous pas souvent tentés de préférer, à « l'intranquillité » et à l'exigence

parfois âpre de la liberté, la torpeur familière d'une soumission à l'ordre établi ? « *On rencontre beaucoup d'hommes parlant de liberté, mais on en voit très peu dont la vie n'ait été principalement consacrée à se forger des chaînes* », écrivait Gustave le Bon.

S'épuiser, s'échiner à obéir à six cent treize commandements, croire que l'on peut tout à fait y parvenir, et qu'à cette condition nous conquérons nous-mêmes, et avec certitude, le droit d'être aimé et sauvé par Dieu... C'est se tromper sur Dieu et sur soi-même, dit Paul. C'est vivre un véritable esclavage ; une vie de luttés, d'efforts, d'angoisses. C'est se condamner à l'orgueil ou au désespoir, et donner à la Loi un pouvoir qu'elle n'a pas, car ce n'est pas elle qui nous rend juste aux yeux de Dieu. Et cette attitude dessine une frontière nette entre ceux qui pratiquent ainsi et les autres.

LA FOI QUI OPÈRE DANS L'AMOUR

Le Christ est venu pour nous libérer de tout cela, rappelle Paul. Mais il n'y a pas de libération sans tentation, parce que l'on peut faire de la liberté une idole et s'y asservir ou y sacrifier autrui. La liberté comporte toujours des risques, mais le Christ nous libère même d'une liberté mal comprise : « *En Jésus-Christ, ce qui a de la valeur, ce n'est ni la circoncision, ni l'incirconcision, mais la foi qui opère par l'amour.* »

C'est le Christ qui nous donne la liberté. Ceci nous indique donc quelque chose sur la nature même de cette liberté. En observant la vie du Christ et la manière dont il est mort, cette liberté ne peut être l'occasion de faire du tort aux autres ou de vivre de manière égoïste en restant indifférent aux injustices et aux souffrances.

La liberté chrétienne a un but : une relation renouvelée à Dieu et au prochain qui s'enracine dans l'amour. Il ne s'agit pas de s'affranchir de la société et de ses contraintes mais, au contraire, de s'insérer pleinement dans un tissu de relations en travaillant à la solidarité et non à l'exploitation. ■